

Monsieur le Trésorier Payeur Général
Trésorerie générale
38 avenue Thiers
77011 MELUN Cedex

Bussy, le 7 janvier 2011

Objet : demande de clémence envers les contribuables de Bussy St Georges

Monsieur le Trésorier Payeur Général,

Vous n'êtes pas sans ignorer que la ville de Bussy-Saint-Georges est frappée par un niveau d'endettement tel, que Monsieur le Préfet a décidé, par arrêté, d'augmenter les impôts locaux de 50% en 2010.

Nous tenons, par ce courrier, à vous alerter sur la situation de nombreux foyers buxangeorgiens, suite à la réception des avis de taxes d'habitation et foncière.

En effet, de nombreux habitants nous ont interpellés cette semaine, affolés et effondrés (parfois en pleurs), réaction à la découverte du montant dont ils doivent s'acquitter au 15 février. Chômage, petite retraite, coût correspondant à 1 mois de salaire ont été évoqués.

Devant ces situations sociales sensibles, le groupe d'opposition de Bussy Gagnant sollicite votre clémence sur les demandes d'échelonnement, et sans pénalités à titre exceptionnel, faites par nos concitoyens (conformément à l'article L247 du Livre des procédures fiscales) ainsi qu'une relative souplesse quant à la mise en œuvre des procédures.

Bon nombre d'entre eux risquent de vous présenter en cette période, une requête relative à leurs difficultés financières.

Cette mesure de hausse fiscale est sûrement indispensable pour redresser la situation financière de la commune mais elle ne doit pas asphyxier les familles buxangeorgiennes qui subissent une progression régulière de la fiscalité depuis plusieurs années.

Nous faisons appel à votre compréhension et à votre sens de la justice fiscale pour que notre courrier soit considéré avec la plus grande attention.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Trésorier Payeur Général, l'expression de notre haute considération.

Le groupe Bussy Gagnant

Yann DUBOSC
7 allée Georges Blot
77600 Bussy St Georges

Nabia PISI

Son KOU

Christine ARANDA

